

Mise à jour financière :

Le marché du carbone rapportera 3G\$ d'ici 2020. Le gouvernement doit en investir les 2/3 dans l'amélioration des services de transports collectifs, dit TRANSIT

Montréal, le 2 décembre - En réaction à la mise à jour économique du gouvernement, TRANSIT - l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec - se réjouit de voir confirmer l'assujettissement du secteur industriel du transport au SPEDE ([Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission](#)). Alors que ce marché prévoit rassembler 3G\$ d'ici 2020 pour financer la transition à une économie québécoise plus verte, le gouvernement doit en investir les deux tiers au développement de l'offre de service en transports collectifs.

Pour un programme efficace dans les municipalités

Plus tôt cet automne, TRANSIT a déposé ses recommandations quant à l'utilisation de ces revenus, en proposant de bonifier le Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport en commun (PAGASTC). TRANSIT propose ainsi l'ajout d'un deuxième volet au programme dans lequel le gouvernement s'engagerait à verser aux municipalités une enveloppe annuelle de 200 millions dès 2015 sur quatre ans, et ce, sans une obligation de contrepartie de leur part. Cette recommandation est toujours de mise et sera très efficace pour développer les transports collectifs à court terme.

« L'amélioration du programme PAGASTC ne nécessite pas de percevoir de nouveaux revenus, car elle peut être entièrement financée à même les revenus issus de la vente de droits d'émission dans le cadre du marché du carbone (SPEDE). Comme ce programme a été des plus efficaces dans les dernières années en augmentant significativement l'achalandage des transports en commun, il y a tout lieu de poursuivre la lancée » mentionne Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville.

Les réseaux de transports collectifs ont besoin de soutien

TRANSIT souligne par ailleurs que beaucoup de besoins restent à combler dans les systèmes de transports collectifs au Québec. « Ces sommes importantes permettront des améliorations à court et moyen termes, dont les transports collectifs ont cruellement besoin. Avec des transports collectifs beaucoup plus performants et attractifs, il ne fait aucun doute que beaucoup feront le choix de laisser la voiture à la maison pour aller travailler. Pour y arriver, il n'y a pas de mystère, il faut des investissements majeurs dans l'augmentation de

services en transports collectifs » souligne Coralie Deny, directrice générale du Conseil régional de l'environnement de Montréal.

François Pepin, président de Transport 2000 Québec, indique « nous demeurerons vigilants afin que les sommes générées par le marché du carbone puissent réellement bénéficier aux usagers des transports collectifs en permettant aux sociétés de transport de retrouver le rythme d'amélioration de l'offre de service maintenu entre 2007 et 2012. »

-30-

À propos de TRANSIT

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise du financement des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020, dont le rééquilibrage des investissements en transports (30% aux transports collectifs), multiplier par cinq le financement du développement de l'offre de service en transport collectif via le Fonds vert et l'utilisation du Fonds Chantiers Canada pour financer les projets de transports collectifs au Québec. Pour devenir membre, pour consulter la liste des organismes membres et lire les publications : www.transitquebec.org.

Renseignements :

Aurore Tanier, Chargée en communication et événements, CRE-Montréal

atanier@cremtl.qc.ca

Tél : 514-842-2890 poste 222

Cellulaire : 438-877-9117